



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du 26 août 2016

Début : 20h05

Salutations de Mario.

Personnes présentes :

- Membres actifs : Mario Ramalho (président), Géraldine Ramalho (secrétaire), Angélique Kolly (caissière), André Magne, Bertrand Clerc, Emilie Zimmermann, Ronald Gendre, André Clerc, Rémy Philipona, Jean-Noël Clerc, Nadia Schneider, Linda Schneider, Valentine Burgy, Marinette Angéloz, Mélanie Vonlanthen, Martine Clerc, Patricia Duc, Sophie Monney, Nicolas Schouwey,
- Directeur : Christophe Rody
- Invités : Chantal Schneider

Excusés :

- Membres actifs : Pascal Schouwey, Julian de Lima, Adeline Meuwly, Dominique Sallin, Lucienne Clerc, Hubert Clerc, Jasmine Francey, Pascal Monney, Christophe Clerc, Marc Zimmermann, Jean-Pierre Zimmermann
- Membre du comité : Chantal Brügger, Marc Zimmermann
- Paroisse
- Invités : la marraine, Fabienne Andrey, Frédéric Zimmermann

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal (disponible sur place 30 min avant l'assemblée)
2. Comptes annuels
3. Rapport des vérificateurs
4. Rapport du président
5. Rapport des directeurs
6. Admissions, démissions, congés
7. Nominations statutaires et réélection du comité
8. Divers



Les scrutateurs pour cette assemblée sont Bertrand Clerc et Ronald Gendre.

1. Approbation du procès-verbal

Il n'y a pas de remarque sur le mode de convocation.

Remarque de Bertrand : Le mail est passé dans les spams de sa boîte mail.

Réponse de Mario Ramalho : Le mail sera adapté l'an prochain pour qu'il ne passe plus dans le courrier indésirable.

Remarques de Bertrand : Il faut rajouter Angélique Kolly dans les présences et retirer la mention « caissier » après le nom d'André Magne.

Mario remercie Bertrand pour ses remarques.

Le PV de l'assemblée générale du 28 août 2015 est approuvé à l'unanimité par applaudissements. Géraldine est remerciée pour son travail.

2. Comptes annuels

Notre caissière Angélique Kolly lit les comptes.

Bilan au 30 juin 2016 : en actifs CHF 56'154,1

L'exercice est excédentaire de CHF 824,95.

Angélique demande s'il y a des questions.

3. Rapport des vérificateurs (en annexe)

Les vérificateurs sont Rémy Philipona et Pascal Schouwey. La lecture du rapport est faite par Rémy Philipona.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

André Magne et Angélique Kolly sont remerciés par des applaudissements pour le grand travail effectué.

Présentation du budget par Angélique (en annexe).

Question de Jean-Noël : Pourquoi y a-t-il une baisse des frais de location et des frais de conservatoire ?

Angélique lui répond que c'est parce qu'il y a peu d'élèves dans notre école de musique.



4. Rapport du Président

Lecture du président, Mario Ramalho.

Chers membres,

La saison 2015-2016 fut une année sans concours, sans fête fédérale, mais qui a été tout de même remplie d'activités. En effet, nous avons réalisé deux concerts durant la saison, soit le concert de Noël qui a été fort apprécié et notre concert annuel. Je remercie en particulier notre directeur Christophe et le directeur des tambours Dominique, pour leur engagement. C'est votre engagement à tous qui nous a également permis de livrer un concert de très bonne facture.

Durant cette saison, nous avons organisé plusieurs événements :

- Match aux cartes : intéressant, mais nous n'allons pas reconduire cet événement
- Concert de Noël : très apprécié par les musiciens au vu du sondage. Cet événement sera refait mais uniquement dès la saison prochaine
- Souper de soutien : merci aux organisateurs qui ont préparé cet événement avec de très belles activités.
- Concert annuel : que j'ai déjà mentionné auparavant

Parmi les points qui me posent problème :

- Les démissions et congés. J'ai reçu dernièrement 5 démissions et une demande de congé. Ce qui nous donne finalement un problème au niveau de certains registres musicaux et également la taille de la fanfare devient inquiétante. Nous ne sommes maintenant plus que 23 musiciens dans l'harmonie.
- La motivation dans les différents événements organisés par la Lyre est souvent difficile à obtenir quand le nombre de musiciens baisse.
- La taille de notre école de musique. Il est absolument nécessaire que l'on retrouve une dizaine de cadets pour que l'on puisse se renouveler.
- Un point également c'est l'avenir de notre société, par rapport aux subventions que nous allons recevoir de notre commune fusionnée. Pour l'instant, nous ne savons toujours pas quel sera le montant de la nouvelle subvention. De plus, M. Marco Balboa, qui était en charge du dossier, a quitté la commune de Gibloux.

Pour votre information, je suis allé discuter avec le président de la fanfare de Rossens, pour savoir si une fusion serait envisageable. Mon idée était uniquement de connaître sa position. Mais c'est évident que cette démarche ne se fera pas en une année, mais en plusieurs. Actuellement, Rossens vient d'engager une nouvelle directrice et d'inaugurer leur nouvelle bannière.

Je conclurai en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent dans nos activités. Il y a vous, chers amis musiciens, mais aussi mes collègues du comité, la commission de musique, la commission de l'école de musique, de visites aux malades, les directeurs et moniteurs. Je remercie également toutes les personnes, non musiciennes, qui donnent de leur temps au service de la Lyre. Je vous remercie.

Remarque d'André Magne : Les fanfares de Rue et Promasens jouent ensemble, c'est faisable de fusionner. Il faudrait peut-être voir avec l'harmonie d'Estavayer-le-Gibloux.



5. Rapport des directeurs

Lecture du directeur, Christophe Rody.

Christophe salue l'assemblée.

Ce qui intéresse Christophe n'est pas tellement le passé, mais le futur.

Il y a des remises en question par rapport aux démissions. Il ne faut pas avoir peur de parler s'il y a des problèmes. Il ne veut pas refaire les mêmes erreurs.

Par rapport à la motivation, il y a toujours un passage à vide, il y a des creux pendant une saison musicale.

Il est parfois dur d'être motivé à venir en répétition. Il y a la fatigue par rapport aux études, au travail.

C'est un sacrifice à faire pour les collègues qui viennent et qui se démotivent si la chaise à côté d'eux est vide.

Nous sommes une des rares sociétés à ne faire qu'une répétition par semaine et nous avons finalement assez peu de prestations.

Il compte sur nous pour être présent et si ce n'est pas le cas, c'est que l'on a une très bonne raison.

Il remercie la commission de musique pour le joli programme varié.

Il se réjouit de la nouvelle saison musicale.

Il demande aux musiciens d'essayer de ramener des amis au sein de notre société.

Mario remercie Christophe.

Pour les tambours, Jean-Noël prend la parole :

Par rapport au regroupement, pour les tambours, le pas a été fait.

Chacun garde sa formation mais les répétitions se font en commun.

Cette saison s'est très bien passée. Rossens a été intégré pour la première fois.

Dans un regroupement, la difficulté est de trouver sa place en dehors des répétitions.

Le challenge est de trouver des morceaux pour jouer à 2 ou 3 au lieu de 12.

C'était la première année avec Dominique Magnin comme directeur. L'engagement des musiciens est plus important, ils doivent répéter à la maison.

C'est une année charnière, Dominique décidera cette année s'il continue ou pas. C'est aux musiciens de faire l'effort de répéter à la maison. C'est le seul moyen d'avoir un niveau appréciable.

Il a pris en main les cadets, mais n'est pas intéressé à continuer. Il faut trouver quelqu'un pour le remplacer au sein des tambours. Ce n'est pas facile de tenir ces cadets.

Pour 2017, les pièces sont déjà connues. L'année est déjà lancée, les premières répétitions commenceront à la mi-septembre.

Dominique, Jean-Noël et Patricia encadrent les cadets, car il y en a beaucoup à suivre.

Dans les cadets qui sont à leur première année, tout le monde continue.

Et pour ceux qui sont à la limite d'intégrer la société, 2 continuent et la 3^{ème} n'est pas sûre.

Jean-Noël cherche une personne pour le remplacer dans l'enseignement du tambour.

Il prend des contacts avec les personnes qui ont leur diplôme.



L'idéal serait qu'un des musiciens de l'ensemble fasse la formation pour enseigner aux cadets. C'est un investissement. (Capacité de composer un morceau).

Pour la saison 2016-2017, il propose un morceau fanfare-tambour. Ce qui manque c'est qu'il y a un écart pour être prêt. Ils ont un week-end musical en novembre et un en janvier.

Chantal Schneider prend la parole pour l'école de musique : on attend une réponse pour passer dans les écoles.

Mario dit qu'on va fixer un soir pour faire une présentation des instruments.

6. Admission, démissions, congés

Admissions membres actifs : Adeline Meuwly, Marinette Angéloz, Valentine Burgy

Admission au comité : Julian de Lima

Admission à la commission de musique : Valentine Burgy

Demandes de congé membres actifs : Marc Zimmermann

Démission membres actifs : Luc Berret, Céline Humbert, Pascal Monney, Christophe Clerc, André Clerc

Démissions au comité : Marc Zimmermann, Chantal Brügger

Démission de la commission de musique : Céline Humbert

Retours de congé : Linda Schneider

Remarques : Christophe Clerc ne viendra pas nous rejoindre comme renfort cette année. Céline Humbert met la musique de côté pour le moment.

7. Nominations statutaires et réélection du comité

Membres d'Honneur : André Clerc, Pascal Monney, Christophe Clerc

Pour la Commission de visite aux malades :

Lucienne Monney démissionne et Mélanie Vonlanthen reste à la commission. Patricia Duc rentre dans la commission.

Les vérificateurs des comptes sont :

Nadia Schneider qui sera vérificatrice pour la 1^{ère} fois avec Bertrand Clerc, Jean-Noël Clerc devient suppléant.



Comité : Julian de Lima s'était proposé pour rejoindre le comité. Aucune autre personne ne s'est présentée. Le comité fonctionnera donc à 4 membres.

Composition du comité :

Mario Ramalho	Président
Julian de Lima	Vice-président
Géraldine Ramalho	Secrétaire
Angélique Kolly	Caissière

Comité de l'Ecole de musique : Linda Schneider, Rémi Philipona. André Magne est d'accord de reprendre la facturation

Commission musicale : Sophie, Valentine

8. Divers

Groupe WhatsApp

Le comité aimerait faire un groupe WhatsApp pour faciliter les informations.

Le but est de donner des informations, à sens unique, de la part du comité ou du directeur. L'information est plus directe.

Question de Rémy : Comment faire si on n'a pas WhatsApp ?

Mario lui répond qu'il enverra des sms aux personnes qui n'ont pas WhatsApp.

L'avantage est qu'avec ce système, on ne paie pas les messages.

Calendrier :

30 septembre : découverte des instruments

10-11 décembre : sortie à la fête des lumières de Lyon. Dans le résultat du sondage, il est sorti que les musiciens veulent une sortie récréative. Ce sera une sortie avec les conjoints qui le désirent. La société prendra en charge une partie du budget.

Mario demande s'il y a d'autres propositions de sorties. Ce n'est pas le cas.

Souper de soutien : on vote et la majorité des musiciens choisit février.

4 février 2017 : souper de soutien.

Concert annuel : Il y a 2 propositions, en février ou en avril.

Christophe préfère le 24-25 février.

On vote : la majorité des musiciens choisit février.

Remarque d'Angélique : elle trouve dommage d'avoir tout le même mois pour des raisons financières.

Concert de préparation : Christophe propose de le faire à Corpataux, avec le Pâquier, ce sera une rentrée financière pour notre société.

L'assemblée vote pour.

Délégations : pour l'assemblée de l'EJHS le 5 septembre, Bertrand et Emilie se proposent.



Souper de soutien 2016 :

Six membres actifs sont tirés au sort pour une prochaine animation.

- Pour information, nous avons recommencé à zéro le tournus et Michel Magne, Rémy Philipona, David Fernandes, Jasmine Berger, Christophe Clerc, Ronald Gendre se sont occupés du souper de soutien 2012.
- Pour 2013 : André Magne, Bertrand Clerc, Nadia Schneider, Céline Humbert, Jean-Noël Clerc, Luc Berret. Responsable de l'organisation : Luc.
- Pour 2014 (reporté au printemps 2015): Jean-Pierre Zimmermann, Marc Zimmermann, Emilie Zimmermann, Christophe Rody, Michel Vonlanthen, Martine Clerc. Responsable de l'organisation : Martine.
- Pour 2015 sont tirés au sort : Géraldine Ramalho, Hubert Clerc, Lucienne Monney, Dominique Sallin, Pascal Monney, Pascal Schouwey.
- Pour 2017, nous recommençons le tournus. Sont désignées : Sophie Monney, Lucienne Monney, Jasmine Francey, Mélanie Vonlanthen, Linda Schneider, Patricia Duc.

Divers :

Bertrand fait remarquer que dans le pv de l'an passé, il était noté de mettre dans les statuts que les gens qui aident sont dans la société.

Rémy propose que nous organisions un concours de solistes, pour la Sarine ou cantonal. Christophe est responsable de ces concours donc peut donner les informations nécessaires.

On peut faire un gros bénéfice. Cela se passe du vendredi au dimanche.

André demande combien il faut de salles.

Christophe lui répond qu'il faut 2 salles. Il rajoute que cela amène beaucoup de vie dans le village, cela fait de la publicité pour la société.

Il y a une liste d'attente sur laquelle il faut s'inscrire.

Le concours de solistes avait rapporté 15'000 frs à Estavayer-le-Gibloux.

Les répétitions reprendront mi-septembre. Les morceaux seront disponibles sur le site.

Martine demande si les médaillés sont obligés de recevoir leur médaille ?

Emilie demande si on a des informations pour le courant d'air en salle de répétition.

Mario lui répond que la commune n'a pas encore répondu

Sophie demande comment se passe les nettoyages. On lui répond que le planning affiché en salle de répétition est toujours valable.

André Clerc offre la verrée.

L'Assemblée est levée à 21h52